



Extrait du registre des délibérations

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PÉRIGORD

Prefecture

PÉRIGORD-LIMOUSIN

2026-2-20

0242209752 - 20260312-2026_2_20 - DE
Rég. Communes 7703 / 2026

Seance du 12 mars 2026

Département de la
DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :
ST ROMAIN ET ST CLEMENT

Date de la convocation et
envoi de la note de

synthèse :
26/02/2026

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 36
Pouvoirs : 0

Etaiient présent(e)s

Mesdames : CHASSAIN Thérèse, DECARPENTRIE Françoise, DEGLANE Christine, DESGRAUPES Maryline (suppléante de DEMARTHON Patrick), ESCLAVARD Anne-Sophie, FAURE Michèle, HYVOZ Isabelle, LAGARDE Bernadette, MAGNE Muriel, MARCETEAU Dominique, MAURUSSANE Annick, WARNEZ Fabienne,

Messieurs : AUGEIX Michel, BOST Claude, BOST Jean-François, BRUN Philippe, CHIPEAUX Raphaël, COMBEAU Bertrand, COURNARIE Pascal, DESSOLAS Frédéric, DOBBELS Michel, DUTHEIL Frédéric, DUSSUTOUR Bernard, FAYE Jean-Louis, FAYOL Stéphane, FRANCOIS Philippe, GARNAUD Alain, GARNAUDIE Didier, GIMENEZ Philippe, JUGE Jean-Claude, MEYNIER Paul, PETIOT Tony, PRIVAT Pascal, RANOUIL Michel, SEDAN Francis, VAURIAC Bernard,

Absents ou excusés : DEMARTHON Patrick (remplacé par sa suppléante DESGRAUPES Maryline), COUTURIER Pierre-Yves (absent), - LARRIEUX Isabelle (absente),

Mme. Annick MAURUSSANE est désignée secrétaire de séance.

Modification du tableau des emplois 3 : Avancement par promotion interne

Monsieur le Président informe le conseil qu'un agent du service technique peut bénéficier d'une promotion interne cette année.

Compte tenu de la réorganisation du service, cette nomination permet de mettre en adéquation le grade de l'agent avec les missions qui lui sont confiées.

Afin de le nommer sur le grade d'agent de maîtrise à temps complet, il est nécessaire d'ouvrir le poste.

Ne sachant pas à quelle date les dossiers seront validés par le CDG, il est proposé d'ouvrir le grade au 1^{er} avril 2026.

Lorsque la nomination sera effective, il conviendra ensuite de fermer son poste actuel d'adjoint technique principal 2^{ème} classe.

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ***DECIDE l'ouverture au 1^{er} avril 2026 d'un poste d'agent de maîtrise à raison de 35 heures***
- ***DECIDE la fermeture du poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à raison de 35 heures dès la nomination sur le nouveau grade***
- ***AUTORISE le Président à signer tous les documents nécessaires.***

Le Président certifie exécutoire le
présent acte compte tenu de sa
publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 13 mars 2026
Le Président,

Michel AUGEIX

